

# SFERE - Provence - Structure fédérative d'études et de recherches en éducation de Provence

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. SFERE - Provence - Structure fédérative d'études et de recherches en éducation de Provence. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02032026

**HAL Id: hceres-02032026**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032026>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative :  
Structure Fédérative d'Études et de Recherches en  
Éducation de Provence  
SFERE-Provence

sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 28/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Patrice Venturini, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.  
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération :	Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence
Acronyme de la fédération :	SFERE-Provence
Label demandé :	FED
N° actuel :	4238
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Jacques GINESTIÉ
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Jacques GINESTIÉ

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Patrice VENTURINI, Université de Toulouse Jean-Jaurès
Experts :	M <sup>me</sup> Maria PAGONI, Université de Lille 3 (représentante du CNU) M. Thierry PIOT, Université de Caen M. Pascal PLANTARD, Université de Rennes 2
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M <sup>me</sup> Chantal AMADE-ESCOT
Représentant des établissements et organismes tutelles de la fédération :	M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

## 1 • Introduction

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence (SFERE-Provence) a été créée en janvier 2012 à l'initiative de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) d'Aix-Marseille, école dans laquelle la fédération est sise, au 32 rue Eugène Cas à Marseille. SFERE-Provence fédère actuellement 16 unités de recherche d'Aix-Marseille Université (AMU) auxquelles s'ajoute une unité de recherche de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM). Ses activités concernent l'éducation et la formation et elle a pour objectif de développer le rôle politique d'Aix-Marseille Université au niveau international, national, régional et local sur le développement et la structuration de la recherche en éducation.

Trois thèmes scientifiques majeurs orientent les activités de la fédération depuis sa création : 1) « l'évolution des professionnalités et des pratiques sociales éducatives » ; 2) « la diversité des situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances » ; 3) « les nouveaux outils, nouveaux publics et dispositifs éducatifs ». Par ailleurs des activités ont aussi été développées autour des méthodologies de recherche en éducation.

### Équipe de direction

L'équipe de direction comprend un directeur, actuellement M. Jacques GINESTIÉ (12,5 % d'Équivalent Temps Plein, (ETP chercheur) et une directrice adjointe, actuellement M<sup>me</sup> Marie-Laure BARBIER (12,5 % d'ETP chercheur).

Effectifs propres à la structure

La fédération ne dispose pas d'effectifs propres à la structure. Cependant, deux chargées de mission pour l'animation scientifique et la valorisation de la recherche (12,5 % d'ETP), une responsable de la coopération internationale et du pôle recherche (0,20 % d'ETP) et 6 gestionnaires (150 % d'ETP) assurent son fonctionnement.

Par ailleurs, 168 enseignants-chercheurs et chercheurs contribuent à ses activités scientifiques, répartis de la manière suivante dans les différentes unités de recherche :

Label et n°	Intitulé de l'unité	Enseignants-chercheurs et chercheurs	Label et n°	Intitulé de l'unité	Enseignants-chercheurs et chercheurs
EA 4671	ADEF - Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation	62	UPR 7051	LMA - Laboratoire de Mécanique Acoustique	5
EA 854	CAER - Centre Aixois d'Etudes Romanes	3	UMR 7291	LNC - Laboratoire de Neurosciences Cognitives	4
UMR 7304	CEPERC - Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives	5	UMR 7290	LPC - Laboratoire de Psychologie Cognitive	8
UMR 6568	IREMAM - Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman	5	UMR 6057	LPL - Laboratoire Parole et Langage	6
	IREM - Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques	7	UMR 7296	LSIS - Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes	4
UMR 7287	ISM - Institut des Sciences du Mouvement	8	UMR 7345	PIIM - Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires	4
UMR 7305	LAMES - Laboratoire Méditerranéen de Sociologie	6	EA 3273	PSYCLE - Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion	14
EA 3274	LESA - Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts	2	UMR 7303	TELEMME - Temps, Espace, Langages, Europe Méridionale-Méditerranée	12
UMR 7317	LEST - Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail	6	EA 6308	I3DL - Interdidactique, Didactique des disciplines et des langues	7

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

La Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence (SFERE-Provence), créée en 2012, développe des activités dans les domaines de l'éducation et la formation. Celles-ci concernent plus particulièrement trois thèmes, l'évolution des professionnalités et des pratiques sociales éducatives, la diversité des situations d'apprentissage, de production et d'organisation des connaissances, et enfin les nouveaux outils, nouveaux publics et dispositifs éducatifs.

SFERE-Provence vise :

- principalement à développer des synergies entre chercheurs et laboratoires d'AMU autour des questions d'éducation, l'objectif principal de la fédération pour le prochain contrat restant de favoriser les rencontres entre chercheurs pour contribuer efficacement à des productions inter-laboratoires ;
- à valoriser la recherche ;
- à construire des corpus de critères et d'arguments scientifiques pour l'éducation ;
- à accroître la production de connaissance dans le domaine.

Comme le montre le développement de la politique scientifique depuis sa création, la structure fédérative s'est principalement concentrée sur le premier de ces objectifs, tout en augmentant son importance au sein d'AMU et en commençant à structurer son fonctionnement :

- depuis sa création en 2012, le nombre d'unités de recherche participant à la fédération a considérablement augmenté, passant de 7 à 17, nombres auxquels s'ajoute l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM). Parallèlement, AMU a confié à SFERE-Provence la charge de coordonner le domaine transverse « Apprentissage et Éducation » ;
- l'accroissement du potentiel de la structure fédérative s'est accompagné du développement de la collaboration entre chercheurs des différentes unités. Une structure d'aide au dépôt de projets a été développée. Celle-ci a permis le dépôt de huit projets inter-unités depuis 2013, dont six dans le cadre de l'appel récent e-FRAN (espaces de Formation, de Recherche et d'Animation Numérique), deux de ces derniers ayant été retenus. Des journées scientifiques réunissant les chercheurs de la fédération qui le souhaitent ont été organisées, six co-encadrements de thèse (dont deux dans le cadre des projets e-Fran retenus) sont en cours de déroulement ou achevés ;
- un partenariat a été signé depuis 2015 entre l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) d'Aix-Marseille et le Rectorat d'Académie permettant une collaboration entre chercheurs et professionnels de l'éducation ;
- au cours de la même année, un conseil scientifique multipartite, constitué de chercheurs et d'enseignants, mais aussi de représentants d'entreprises ou d'associations en lien avec l'éducation et la formation a été mis en place. Ce conseil a notamment pour objectif d'identifier les thématiques d'appels à projets externes susceptibles d'intéresser plusieurs unités de recherche de la fédération, et aussi de donner un soutien scientifique à certains des projets portés par ses membres. Le conseil a aussi récemment lancé une campagne interne d'appel à projets sur des thématiques professionnelles et trois d'entre eux associant à chaque fois plusieurs unités de recherche ont été financés en 2016 (1 000 à 1 500 euros).

L'analyse des actions développées par la structure fédérative depuis quatre ans, tant en interne que vers l'extérieur telles que décrites dans le dossier remis au HCERES ou précisées lors de la visite du comité, fait apparaître un certain nombre de points forts.

- SFERE-Provence dispose d'un potentiel très important en unités de recherche, chercheurs et thèmes de recherches en lien avec l'éducation et la formation. L'examen des publications des différentes

unités membres révèle en effet des travaux intéressants et variés, souvent complémentaires dans différents domaines du secteur dont le rapprochement offre de riches perspectives. L'élargissement significatif de la structure au cours de ce quinquennal témoigne d'une dynamique de développement, et a renforcé son potentiel ;

- l'ancrage institutionnel local de SFERE-Provence devrait être porteur pour l'avenir. La fédération est en effet devenue un acteur important dans la politique scientifique d'AMU comme l'indique le représentant de la tutelle. L'établissement lui a confié la coordination du domaine transverse « Apprentissage et Éducation », sans toutefois que les modalités de cette coordination ne soient encore déterminées. La fédération bénéficie, de plus, d'une convention de partenariat avec les professionnels de l'éducation et leurs institutions de rattachement ;
- SFERE-Provence s'est clairement positionnée sur une approche pluridisciplinaire qui se manifeste dans différentes actions (projets soumis, projets internes financés, co-encadrements de mémoires ou thèses) ;
- la SFR a récemment mis en place (en 2015) un conseil scientifique multipartite. Cette nécessaire structuration de la gouvernance de la fédération, peut-être un peu tardive, commence à avoir des retombées sur son activité scientifique ; elle facilite ses liens avec le terrain et devrait contribuer à son développement pour l'avenir.

Mais cette analyse permet aussi de pointer quelques points faibles :

- SFERE-Provence paraît déséquilibrée tant sur le plan interne que sur le plan partenarial. En effet, d'une part, une des unités de recherche de la fédération y occupe une place prépondérante (37 % des chercheurs, dont une grande partie en poste à l'ESPE), alors que d'autres unités apparaissent totalement marginales. D'autre part, les partenariats de la structure semblent pour l'instant essentiellement orientés vers l'éducation nationale, le rôle des partenaires extérieurs à ce périmètre paraissant faible (par exemple celui des collectivités territoriales) ;
- la centration actuelle de SFERE-Provence paraît plus politique et fonctionnelle que scientifique. Elle est certes en accord avec l'objectif général affiché de la fédération qui est de développer le rôle politique d'Aix-Marseille Université au niveau international, national, régional et local sur le développement et la structuration de la recherche en éducation. Toutefois, la production scientifique spécifique à la SFR qui permettra de supporter cet objectif général est restée faible au cours de ce quinquennal. De plus, le rôle opératoire des trois thèmes scientifiques majeurs de la structure, s'il est un peu apparu lors de la visite, n'est réellement visible ni dans le bilan ni dans le projet. Ni l'un ni l'autre ne fait apparaître d'objets de recherche fédérateurs. Si la carte sémantique proposée dans les annexes est intéressante, elle n'est pas articulée avec la politique de recherche scientifique de la structure fédérative. Enfin, le comité d'experts note que l'objectif principal de la fédération pour le prochain quinquennal reste de favoriser les rencontres entre chercheurs pour contribuer efficacement à la production inter-laboratoires. Cependant, des rencontres seules ne suffiront pas pour que la fédération soit en mesure de jouer le rôle d'incubateur de projets auquel elle aspire ;
- l'intérêt présenté par la structure fédérative pour les diverses unités de recherche et pour les chercheurs eux-mêmes est peu mis en avant. Peu d'indications sont apportées ni sur la manière dont la structure fédérative peut contribuer à la mutualisation de certains moyens de recherche ni sur la façon dont l'entraide entre des unités de recherche de tailles très différentes pourrait bénéficier à certains chercheurs. Concernant, par exemple, leur intégration dans les réseaux scientifiques importants dont disposent certaines unités. Par ailleurs, l'implication réelle des chercheurs concernés dans la fédération reste de manière générale peu lisible, toutefois, la visite a permis d'attester la réalité de cette implication dans certains cas.

Par ailleurs, la visite du comité d'experts a révélé des risques potentiels pour la fédération :

- chaque unité a un représentant dans le conseil scientifique de la structure fédérative (et une voix) alors que leur potentiel de recherche dans la fédération est très différent (62 chercheurs pour ADEF dont la participation est la plus importante, 2 chercheurs pour l'unité dont la participation est la plus faible) ;



- certaines unités pourraient considérer la fédération comme une structure de service (par exemple pour ses capacités à trouver un terrain à leurs recherches) plus que comme une structure permettant le développement de recherches interdisciplinaires.

Enfin, le comité d'experts formule les recommandations suivantes pour mieux assurer le développement de SFERE-Provence :

- structurer le projet scientifique de la structure fédérative autour des trois thèmes scientifiques majeurs initialement proposés pour orienter son activité scientifique, en précisant l'articulation du potentiel scientifique de chaque unité de recherche, en croisant ces axes avec des champs susceptibles d'être portés par plusieurs unités, relevant par exemple des langues et langages, des sciences et des techniques, ou encore les spécificités méditerranéennes de l'éducation ;
- travailler en profondeur la pluridisciplinarité par l'identification de certains objets de recherche fédérateurs qui permettraient de réfléchir sur les apports, les limites et les complémentarités de chaque approche disciplinaire, en lien avec les travaux développés actuellement dans les sciences humaines et sociales ;
- mettre en place une politique systématique de valorisation de l'activité scientifique de la fédération aussi bien au plan national qu'international, en poursuivant localement les activités de valorisation au niveau de la formation et en développant les articulations entre la recherche, la formation et les professionnels autour de leurs pratiques, dont l'opérationnalisation gagnerait à être précisée ;
- développer les partenariats avec les collectivités locales et les associations pour accroître les moyens de la fédération ;
- avoir une vigilance particulière relative à l'émergence de dispositifs nouveaux, comme les Instituts CARNOT de l'Éducation, l'Institut de convergence, les écoles universitaires de recherche, etc., dont la vocation est susceptible de recouvrir, en partie, celle de SFERE-Provence.